

→ DONNÉES SIGNALÉTIQUES

Nom : ..... Prénom : .....

Numéro d'étudiant : .....

→ RÈGLEMENTATION

Extrait du REE 18-19 de la Faculté des sciences :

**Art. 26. (...)** §2. Ces étudiants [inscrits aux 60 premiers crédits du bachelier en médecine vétérinaire] en situation d'échec aux épreuves de fin de premier quadrimestre, c'est-à-dire dont la moyenne des résultats est inférieure à 10/20, lors de sa délibération, le jury visé formule des recommandations qui peuvent être :

1° un programme d'activités complémentaires de remédiation au cours du deuxième quadrimestre ;

2° un programme allégé pour les deux quadrimestres suivants ainsi que des activités de remédiation spécifiques ;

3° la réorientation vers d'autres programmes d'études du secteur de la santé dans une université ou dans une Haute Ecole.

*Le jury ou toute personne mandatée par lui à cet effet, entend l'étudiant concerné qui en fait explicitement la demande dans les quinze jours, s'il ne peut accepter la proposition. A défaut d'accord sur un programme ainsi modifié et accepté par l'étudiant et le jury, et sur présentation du rapport écrit de l'entretien, le jury peut imposer un programme tel que prévu au 1° ci-dessus ou, pour les étudiants dont la moyenne des résultats est inférieure à 8/20, le programme spécifique de remédiation tel que prévu au 2° ci-dessus. Lorsque l'étudiant a déjà été inscrit, en Communauté française ou hors Communauté française, au cours d'une année académique antérieure à des études supérieures universitaires en sciences vétérinaires, le jury peut également imposer la réorientation telle que prévue au 3° ci-dessus, si la moyenne de ses résultats est inférieure à 8/20.*

→ PROCÉDURE

Les **étudiants** désirant solliciter un allègement doivent compléter le présent formulaire et le remettre dûment complété et signé en y joignant les documents nécessaires à son analyse à **Carole Cambier** au **secrétariat de l'unité de recherche vétérinaire intégrée (URVI)**, le **12 février 2019** au plus tard.

Madame Cambier fait suivre le formulaire auprès du président du **Jury** du bachelier en médecine vétérinaire pour examen et validation. Une fois la demande validée par le Jury, le secrétariat transmet le formulaire au **Service des inscriptions** le **15 février 2019**.

## → CONVENTION D'ALLÈGEMENT ENTRE L'ÉTUDIANT ET LE JURY

Liste des unités d'enseignement (PAE) reprenant celles du 1<sup>er</sup> quadrimestre ainsi que celles choisies pour le 2<sup>ème</sup> quadrimestre de l'année académique 2018-2019 :

| Intitulé des unités d'enseignement  |          |   | Volume de l'activité   |
|---|----------|---|------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> Quadrimestre. Le programme comprend obligatoirement les unités d'enseignement du 1<sup>er</sup> quadrimestre du PAE</b> |          |   |                        |
| ✓   | SCHIB103 | Chimie générale                         | 7                      |
| ✓   | SPHYB112 | Physique I – Mécanique et ondes         | 6                      |
| ✓   | SVETB102 | Anatomie I                              | 2                      |
| ✓   | SVETB112 | Cytologie                               | 2                      |
| ✓   | SBIOB105 | Biologie générale                       | 5                      |
| ✓   | SVETB101 | Ethologie des animaux domestiques       | 4                      |
| ✓   | SSPSB107 | Philosophie et sciences religieuses     | 3                      |
|   |          |   | Q1= <b>29</b> crédits. |
| <b>2<sup>ème</sup> Quadrimestre</b>   |          |   |                        |
| <input type="checkbox"/>  | SVETB198 | Chimie et Physique du vivant            | 2                      |
| <input type="checkbox"/>  | SCHIB106 | Chimie organique                        | 5                      |
| <input type="checkbox"/>  | SPHYB113 | Physique II - Electricité               | 3                      |
| <input type="checkbox"/>  | SPHYB114 | Physique III - Optique                  | 3                      |
| <input type="checkbox"/>  | SVETB111 | Histologie générale                     | 3                      |
| <input type="checkbox"/>  | SBIOB104 | Biologie animale                        | 5                      |
| <input type="checkbox"/>  | SVETB113 | Biochimie                               | 4                      |
| <input type="checkbox"/>  | SVETB103 | Animal ethnography (partial e-learning) | 4                      |
|   |          |   | Q2= ... crédits        |

Activités éventuelles spécifiques de remédiation<sup>1</sup> :

Je m'inscris à la **remédiation** pour la(les) unité(s) d'enseignement suivante(s) :

- Physique
  Chimie
 Biologie

Je m'inscris à l'une des unités d'enseignement suivantes en cours isolés avec le statut d'élève libre :

- Stage de zootechnie 1 (SVETB297)
  Stage au Centre de Recherches Ovines (SVETB143)

*Le jury autorise l'étudiant à suivre le programme tel qu'allégé dans la présente convention.*

Date Signature

*L'étudiant s'engage à suivre le programme annuel tel qu'allégé dans le présent formulaire.*

Date Signature

Une copie de la présente convention dûment complétée et signée est communiquée à l'étudiant.

<sup>1</sup> Ces activités sont organisées sous réserve de la faisabilité horaire.